

***Discours de Monsieur le Ministre des Postes et  
Télécommunications à la cérémonie de lancement officiel des  
travaux pour le recrutement de l'opérateur en charge de la  
gestion et commercialisation du réseau du câble à fibre optique  
CENTRAL AFRICAN BACKBONE, dit CAB-Congo, par le Cabinet  
Ernest & Young et associés.***

***Brazzaville, le 1<sup>er</sup> septembre 2016***

-----

- *Monsieur le Conseiller du Chef de l'Etat, Chef du département des postes et télécommunications ;*
- *Messieurs les Directeurs Généraux des administrations et sociétés publiques et privées sous tutelle ;*
- *Monsieur le Coordonateur de l'Unité de coordination du projet CENTRAL AFRICAN BACKBONE (CAB) ;*
- *Monsieur l'Administrateur Général du Cabinet Ernest & Young ;*
- *Distingués invités en vos rangs et grades respectifs,*
- *Mesdames et Messieurs,*

Je suis particulièrement heureux de présider ce matin cette cérémonie de lancement officiel des travaux pour le recrutement de l'opérateur en charge de la gestion et de la commercialisation du réseau du câble à fibre optique *CENTRAL AFRICAN BACKBONE, dit CAB-Congo*, par le Cabinet Ernest & Young et associés.

Particulièrement heureux, dis-je, et je ne doute pas que vous partagez cette joie avec moi, car la réalisation de ces travaux comme vient de préciser le Coordonnateur du projet, consacre l'ultime étape pour la partie congolaise, du projet d'interconnexion technique et commerciale des réseaux des opérateurs de télécommunications de la République du Congo avec ceux du pays frère du Gabon.

***Mesdames et Messieurs, Distingués invités,***

Avec cette mise en service prochaine du réseau d'interconnexion Congo & Gabon et après les mises en service successives en **2012** du câble sous-marin à fibres optiques West Africa Cable System (WACS) et en **2013** du backbone terrestre Pointe-Noire & Owando et des bretelles Ngo-Djambala et Oyo-Boundji ; se concrétisent ainsi la volonté du Chef de l'Etat, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, consignée dans son programme de gouvernement qui est, d'une part, de mailler le territoire en infrastructures de base en télécommunication très haut débit ouverte à la sous-région, afin d'ouvrir largement le pays aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, de favoriser ainsi l'entrée du Congo, notre pays, à l'ère de l'information et du savoir.

Car, comme nous le savons tous, l'accès au haut débit est un des facteurs clés de croissance, de développement socio-économique, donc de diversification de l'économie, et d'aménagement du territoire.

Il nous reviendra donc désormais à tous, pouvoirs publics, sociétés privées, partenaires au développement, d'œuvrer ensemble

afin de tirer tout le bénéfice de ces infrastructures en favorisant l'émergence de marchés susceptibles de doper la croissance et l'économie.

C'est la raison pour laquelle, je veillerai personnellement et scrupuleusement à la réalisation d'abord de cette importante étape concernant la gestion du câble CAB et aussi à la réalisation plus globale de toutes les actions programmées par le Gouvernement concernant la gestion rationnelle et efficiente de toutes les infrastructures publiques de télécommunication très haut débit.

L'objectif visé par le gouvernement est de garantir à tous les opérateurs un accès libre, transparent et équitable aux infrastructures très haut débit.

***Mesdames et Messieurs, Distingués invités,***

Pour terminer mon propos, je tiens d'abord à remercier la Banque Mondiale qui nous accompagne dans la réalisation de ce projet intégrateur et féliciter le Cabinet Ernest & Young et associés, qui a eu la responsabilité de ces travaux de recrutement de l'opérateur CAB, et j'exhorte toutes les équipes du Cabinet et de l'Unité de Coordination du projet qui vont l'accompagner, de ne ménager aucun effort pour atteindre les résultats attendus par le président de la République ce, dans les délais fixés.

Je vous remercie pour votre attention !